

Vol. 44, no 1, 4 septembre 2018

LA DIRECTION VEUT VITE JOUER SES CARTES!!!

Lors du discours de la rentrée scolaire, la direction a clairement positionné la révision de la carte de programmes comme l'une des priorités d'action au collège pour 2018-2019. Un récent article extrait du site de la Société Radio-Canada (SRC) indiquait le 24 août dernier que, selon le DG du cégep, il « pourrait y avoir d'autres modifications à la carte des programmes au cours de la prochaine année puisque le cégep s'adapte toujours au marché du travail et à la demande des étudiants ». Le DG positionne cette « obligation » de revoir la carte de programmes sur toutes les tribunes possibles depuis des mois. Le rouleau compresseur approche. Les clichés ressortent : « la « clientèle » n'est pas au rendez-vous; le marché du travail exige d'autres façons de faire; des opportunités de financement s'offrent à nous, etc.

Ajoutons à ces « raisons » la baisse de notre population étudiante, raison évoquée au printemps dernier afin de justifier des fermetures ou suspensions de programmes qui font mal et demeurent incompréhensibles à ce jour.

Ainsi, tout et son contraire semblent pouvoir justifier des « transformations » à notre carte de programmes. De plus, la direction entend par « souplesse et adaptation » imposer des virages à notre carte de programmes, tout en prenant soin à court terme d'en ajouter un 42^e (technique de procédés industriels), et ce, rapidement pour la promo qui débutera d'ici quelques semaines. En conclusion, nous pouvons avoir l'impression de nous retrouver devant une mascarade propagandiste.

Agir vite!

Nous devons, dans les prochaines semaines, questionner la direction sur ses intentions en commission des études, au comité des relations de travail, en conseil d'administration...

Il faut éviter de se laisser endormir par les beaux discours, les bonnes intentions, les messages qui claironnent que « tout va bien » ou encore que « nous formons une équipe ». Les programmes ciblés l'an passé ont été les premières victimes de ces virages imposés, au nom de l'obligation d'agir, de la rationalisation et de la surembauche (pourtant générée par la mauvaise gestion de la direction des dernières années). D'autres devraient y goûter à court terme!

Et la tâche maintenant?

Nous sommes interpellés depuis quelques jours, comme c'est le cas à chaque début de session, par de nombreuses demandes de soutien notamment de la part de coordinations : ouverture ou fermeture de groupes, retrait de tâche, hausse ou baisse de CI, ajout aux listes de classes, etc. Des disciplines

Dans ce numéro :	
Envoi d'un premier livre à la direction	2
Ouf! Quelle chaleur	3
Contraintes familiales non respectées?	4
Calendrier syndical	4

notamment du préuniversitaire et de la formation générale nous ont exprimé « y avoir goûté... » encore cette année. Également, dans certains départements, la direction exige de nouvelles façons de faire : on impose, on installe une pression indue. Ajoutons à cela que nous commençons l'année avec une enveloppe enseignante confiée aux mains d'une nouvelle gestionnaire : c'est le 5e changement de main en moins de 3 ans!!!

Le dossier de la tâche est majeur et fondamental quant à la mise en place de meilleures relations avec la direction. Il nous faut continuer à veiller. Dans cette foulée, le plan syndical d'actions locales adopté en avril dernier, qui se poursuit au moins jusqu'en décembre, doit continuer à porter un message clair et univoque quant à nos attentes d'instaurer d'autres types de gestion et de suivis, notamment en relation avec les dossiers introduits ci-haut. Il faut être davantage entendu et considéré dans notre cégep!!!

Le 28 septembre!

Nous aurons l'occasion de nous revoir en assemblée syndicale le 28 septembre prochain. Il est important, d'autant plus dans le contexte local actuel et à l'approche d'une prochaine ronde de négociations (l'échéance de notre convention est prévue dans 16 mois), de conserver des rangs syndicaux serrés.

Aussi, le 19 septembre l'Exécutif sera avec les délégués syndicaux et déléguées syndicales en conseil syndical et le 27 septembre, en assemblée syndicale des coordos. De plus, une commission des études aura lieu le 19 septembre. Tout au cœur de ce mois, il sera question de débattre de nos priorités syndicales et d'identifier nos axes de travail, dans cette 51^e année d'existence de notre syndicat. Dans cette mouvance, l'Exécutif a convenu de l'importance d'aller à votre rencontre; nous avons la cible cette année d'aller visiter une bonne dizaine de départements. Nous souhaitons également offrir des espaces de boîte à lunch réflexive; il faut nous retrouver entre profs pour faire le point sur des thèmes qui nous tiennent à cœur en relation avec nos conditions d'enseignement.

Espérons enfin une année moins tourmentée ou tumultueuse que les deux dernières. Espérons que nos « attentes exprimées » vont porter. Bonne session et à bientôt.

Jean Fournier, président

ENVOI D'UN PREMIER LIVRE À LA DIRECTION



Élise Jacob, responsable à l'information

Dans le plan syndical d'actions locales voté lors de l'assemblée générale du 27 avril 2018, une des actions mises de l'avant par les profs était d'envoyer des livres à la direction portant sur différents sujets préoccupants dans le contexte actuel : gestion, communication, administration, etc.

C'est ainsi qu'un premier ouvrage a été acheminé le mercredi 6 juin à Louis Gendron, directeur général, et à Denis Rousseau, directeur des études. Il s'agit d'un manuel sur la communication, intitulé

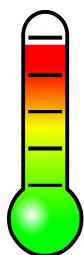
« Communications et interactions », qui élabore les bases d'une communication efficace :

« Comment fonctionne la communication ? Quelles sont les règles qui la régissent ? Quels besoins sont à l'origine de la communication ? Quelles habiletés un communicateur doit-il améliorer pour devenir compétent ? Voilà quelques questions auxquelles ce manuel bien connu donne des réponses. Savoir bien communiquer est une qualité très recherchée en milieu de travail, et cette habileté permet également de maintenir de saines relations interpersonnelles. » (Ronald B. Adler, Russel F. Proctor, Communications et interactions, Modulo, 3e édition, 2015)

Nous vous reviendrons sur le prochain livre qui leur sera transmis sous peu...

OUF ! QUELLE CHALEUR !

Julie Robitaille, secrétaire générale



Ouf ! Quelle chaleur ! Vous suiez abondamment et vous voulez déterminer si le risque de subir un coup de chaleur est élevé ? Voici un outil bien illustré qui vous permettra d'évaluer rapidement le niveau de risque auquel vous êtes exposé. Selon ce guide, il faut ajouter 7,7 °C si l'humidité relative est de 80% et 8,9 °C si l'humidité relative est à 90%.

<http://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/100/Documents/DC100-1125web.pdf>

80% d'humidité = + 7,7 degré C
90 % d'humidité = + 8,9 degré C

Au moment d'écrire ces lignes (le mardi 28 août), la température atteint 30° C et l'humidité est de 90%. Selon le calcul proposé par l'outil, la température ressentie est d'au moins 38,9° C (d'autres facteurs peuvent également influencer à la hausse ce résultat). Selon les différents médias de la région, la température ressentie dépasse les 40° C.

Température ressentie le
mardi 28 août 2018
+ de 40° C.

À partir d'une température ressentie de 37,8° C, il est recommandé de déterminer avec votre employeur des mesures temporaires à prendre pour rendre vos conditions de travail sécuritaires.

CONTRAINTES FAMILIALES NON RESPECTEES?

Élise Jacob, responsable à l'information

À chaque session, des profs voient leurs demandes de contraintes familiales non respectées. Si la direction n'a pas l'obligation juridique de souscrire aux demandes, elle a une pratique qui, depuis plusieurs années déjà, tente d'accommoder le plus grand nombre possible d'entre nous dans le but de favoriser la conciliation travail-famille.

Quelques pistes de solutions face à une contrainte non-respectée : dès la réception de votre horaire, appelez immédiatement le service du cheminement scolaire pour voir s'il n'y aurait pas de modifications possibles pour respecter les contraintes demandées ; voyez si un changement d'horaire est possible avec d'autres membres de votre département ; contactez un membre de l'exécutif ou votre conseiller syndical pour l'informer de la situation afin d'identifier les récurrences et les problématiques liées aux horaires.

À plus long terme, le comité paritaire des contraintes, formé il y a un an, poursuivra son travail afin de faciliter la tâche aux responsables liés à la confection des horaires, qui doit jongler avec multiples contraintes différentes d'ordre médical, pédagogique, personnel, familial, etc. Les profs élus à ce comité feront un rapport en assemblée syndicale à la suite des travaux. Mais soyez assurés que l'Exécutif garde l'œil ouvert sur cette réalité qu'est la conciliation travail-famille!



Important

CALENDRIER SYNDICAL

Assemblées générales

15 septembre et 9 novembre (15 h 15 – Centre social)

Conseils syndicaux

19 septembre et 24 octobre (15 h 15 – SE-1040)

ACD syndicale

27 septembre (9 h - Grand salon)

Dîner-échange (Thème à venir)

4 octobre (11 h 35 à 13 h – Grand salon)

Dîner des précaires

1^{er} novembre (11 h 45 – Grand salon)

